LANGUETTE : 1

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 2

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 3

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 4

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 5

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 6

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 7

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

LANGUETTE : 8

PRÉNOM :

NOM :

N° DU DÉPARTEMENT :

DATE : ☐ MALE ☐ FEMELLE

Un quota collectif impose de suivre en temps quasi réel le niveau des prélèvements. Un dispositif alternatif et toléré, pour les chasseurs ne disposant pas d'un smartphone.

Ce dispositif se décline suivant trois étapes qu'il est impératif de suivre :
- Apposer un dispositif de pré-marquage numéroté sur l'animal prélevé (Une languette ci-jointe).
- Inscrire le prélèvement sur ce carnet.
- Imposer au chasseur de venir dans les 24 heures suivant le prélèvement, rendre compte à la fédération qui enregistrera le prélèvement sur Chassadapt.

NUMÉRO DE LANGUETTE	DATE DE PRÉLÈVEMENT			DÉPARTEMENT DE PRÉLÈVEMENT M MALE F FEMELLE
	JOUR	MOIS	ANNÉE	
1				☐M ☐F
2				☐M ☐F
3				☐M ☐F
4				☐M ☐F
5				☐M ☐F
6				☐M ☐F
7				☐M ☐F
8				☐M ☐F

SUIVI DE QUOTA
FULIGULE MILOUIN

SAISON DE CHASSE : 20 / 20

PRÉNOM ET NOM DU CHASSEUR :

NUMÉRO IGU À 14 CHIFFRES :
(IDENTIFICATION GUICHET UNIQUE)

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE :

Si vous trouvez un oiseau bagué, merci de le signaler à votre fédération ou par mail à bagues@chasseurdefrance.com

Fédération Nationale des Chasseurs